



Intercommunalités et associations d'utilité sociale. Construire de nouvelles formes de partenariat.

L'application de la loi NOTRE, en installant de nouveaux EPCI, demande de construire d'autres modes d'intervention sur chaque territoire. Le maintien du lien de proximité avec les acteurs locaux, et notamment avec les associations, est parfois rendu complexe : le champ des compétences et l'intérêt communautaire retenus ne permettent pas toujours de poursuivre, en l'état, les partenariats antérieurs.

Ces bouleversements demandent de revisiter la relation collectivités/associations. Cette réflexion est d'autant plus stratégique dans un contexte où la situation économique génère de forts déséquilibres sociaux et où la contrainte budgétaire est une réalité pour l'ensemble des acteurs. Collectivités et associations d'utilité sociale, confrontées à ces enjeux, doivent plus que jamais, envisager leurs complémentarités.

L'enjeu de cette journée est de prendre du recul, de réfléchir, du point de vue de l' élu, aux enjeux du territoire, aux évolutions que connaît le milieu associatif, et de mesurer comment il est possible de développer des partenariats avec les associations d'utilité sociale, porter des actions et des projets en respectant le rôle et la place de chacun.

Cette journée permettra d'apporter des éclairages et des points de repère. Elle proposera une méthode pour approcher concrètement la question des dynamiques à réinventer entre EPCI et vie associative.

Cette rencontre aura lieu le : **mardi 11 décembre 2018,**
9h30 > 17h à Paris (75)

Programme

9h30	Accueil des participants
10h	Présentation de Territoires Conseils, des participants et du déroulement de la journée
10h15	La situation de chaque intercommunalité • Principales caractéristiques sociales • Compétences intercommunales existantes ou en réflexion
11h30	État des relations entre l'intercommunalité et les associations d'utilité sociale : photographie de la situation
12h30	Déjeuner
14h	Pour les années à venir, quel type de partenariat avec les associations d'utilité sociale ? • Évolution de la vie associative • Point juridique entre collectivités locales et associations
15h	Accompagner, mobiliser les forces vives du territoire : pourquoi, comment ? • Quelles questions sociales prioritaires ? • Proposition de démarche pour conduire une action territoriale associant intercommunalité, associations et réseaux informels
16h30	Échanges et perspectives de travail dans les territoires
17h	Fin des travaux
Animation	Séverine Benoit, Yves Macquet, experts associés, et Bernard Saint-Germain, Territoires Conseils

Territoires Conseils
un service Banque des Territoires

INSCRIPTION EN LIGNE SUR NOTRE PLATEFORME NUMÉRIQUE
www.caissedesdepotsdesterritoires.fr